

# Le Trait d'Union

PARUTION TRIMESTRIELLE N°001 - JANVIER-AVRIL 2016



Photo : UNICEF Bénin

... Dans l'école primaire publique de Tchaourou centre, au Nord du Bénin, Tidjani Amoussa, instituteur de la classe de 5ème année, anime une séance d'information sur la fièvre hémorragique à virus Lassa. « La fièvre de Lassa est une maladie d'origine animale, notamment le rat et peut se transmettre à l'homme. Nous allons travailler profondément sur comment se protéger et comment protéger la communauté »...

Depuis le 6 avril 2016, le Béninois a un nouveau Président, Monsieur Patrice Athanase Guillaume Talon, à l'issue d'une élection paisible et transparente. Le Système des Nations Unies félicite le Président Talon et tout le peuple Béninois pour cette élection qui vient prouver une fois encore la vitalité de la démocratie au Bénin. Nos félicitations vont également à toutes les entités et organisations impliquées et ayant joué pleinement leurs rôles dans l'organisation de l'élection présidentielle, à savoir, les autorités gouvernementales, la CENA, les acteurs politiques, les médias, les organisations internationales, les organisations de la société civile, et les jeunes.

Au sein du Système des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement, en tant qu'agence spécialisée dans les élections, a apporté tout le soutien nécessaire à la CENA et à la société civile, confirmant ainsi son rôle déterminant pour le renforcement de la gouvernance démocratique au Bénin.

Les actions des agences du SNU au cours de ces derniers mois s'inscrivent déjà dans la mise en œuvre du Programme de Développement pour l'après-2015 adopté par la communauté internationale en septembre 2015. Elles ont principalement porté sur le renforcement des capacités

de résilience des ménages dans les communes de Karimama et Malanville, le lancement du projet d'Electrification Solaire des Ecoles Rurales, l'adoption de l'approche multisectorielle de l'alimentation scolaire et l'engagement des maires pour la lutte contre le VIH/SIDA.

Par ailleurs, les quatre premiers mois de l'année 2016 ont été également marqués par l'épidémie de la fièvre hémorragique Lassa. A la date du 20 avril 2016, il y a eu 54 cas et 28 décès enregistrés. Le Système des Nations Unies, à travers l'UNICEF, l'OMS et l'UNFPA, a fourni un effort considérable pour freiner la propagation de la maladie, en collaboration avec le Gouvernement et d'autres partenaires.

Ces réalisations, parmi tant d'autres, marquent l'engagement du Système des Nations Unies à accompagner le Gouvernement du Bénin dans l'atteinte de ses priorités de développement.

A toutes et à tous également, j'espère qu'à travers ce bulletin, chacun puisse être encouragé à agir pour le développement.

Bonne lecture !

**Dr Anne Vincent, Coordonnateur  
Résident a.i.,**

Système des Nations Unies, Bénin



## SOMMAIRE

**DOSSIER  
FIEVRE  
LASSA**

L'ONU riposte contre la fièvre de Lassa	3
Épidémie de fièvre Lassa maîtrisée au Bénin grâce à une stratégie holistique	5
L'UNFPA vole au secours du personnel de santé des maternités et de la communauté	6

PNUD : Appui à l'élection présidentielle de 2016 pour une alternance pacifique et démocratique au Bénin .....	7
Les résultats définitifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation disponibles : le Bénin connaît une croissance soutenue .....	8
FAO : Renforcer les capacités de résilience des ménages victimes d'inondation à Karimama et à Malanville .....	9
UNESCO : L'énergie renouvelable pour améliorer la qualité de l'éducation .....	10
ONUSIDA : Les maires s'engagent dans la lutte contre le VIH/sida .....	11
PAM : une approche multisectorielle de l'Alimentation scolaire .....	13
Faciliter l'accès des populations aux finances digitales pour booster l'économie au Bénin .....	14
Départ de Madame Hadizatou Rosine Sori Coulibaly, Coordonnateur Résident du SNU & Représentant Résident du PNUD .....	15
Arrivée de Madame Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident a.i. du PNUD .....	15

# L'ONU riposte contre la fièvre de Lassa



Photo : UNICEF Bénin/2016/Hippolyte Djiwan

Séance de lavage de main à l'eau chlorée après la séance de cours sur la fièvre de Lassa

Depuis le 21 janvier où le premier cas présentant des symptômes de la fièvre hémorragique à virus Lassa a été annoncé, le Bénin a enregistré, à la date du 20 avril, 54 cas dont 28 sont décédés. Face à cette épidémie, le Gouvernement et ses partenaires se sont mobilisés pour endiguer l'épidémie. Au sein du Système des Nations Unies au Bénin, l'UNICEF, l'OMS et l'UNFPA, sont en première ligne pour freiner la propagation de la maladie.

Dans l'école primaire publique de Tchaourou centre, au Nord du Bénin, Tidjani Amoussa, instituteur de la classe de 5ème année, anime une séance d'information sur la fièvre hémorragique à virus Lassa. « La fièvre de Lassa est une maladie d'origine animale, notamment le rat, et peut se transmettre à l'homme. Nous allons travailler profondément sur comment se protéger et comment protéger la communauté », annonce-t-il aux élèves. Tout au long de la leçon, l'enseignant explique les causes de la maladie, les modes de transmission, les symptômes ainsi que les moyens de prévention.

A la fin de la leçon, Carine, huit ans se lève et récapitule : « Lassa est une maladie qui tue. Elle fait apparaître des boutons sur le corps. Elle donne la fièvre et des

maux de tête de même que des douleurs dans tout le corps ». Pour éviter la fièvre de Lassa, « il faut se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon et éviter de manger la viande de rat », souligne la petite fille, avant de rejoindre ses camarades qui se mettent en rang pour exécuter la phase de démonstration du lavage des mains à l'eau et au savon. Avant la récréation, le maître distribue aux élèves de petites brochures d'information sur les maladies, réalisées par l'UNICEF et ses partenaires. « Ces brochures serviront aux élèves pour informer leurs parents à la maison », explique l'instituteur.

« A l'instar de l'école primaire publique de Tchaourou centre, toutes les écoles publiques et privées de la commune de Tchaourou et des zones affectées ont été mises à contribution pour stopper la propagation de l'épidémie », précise Yacoubou Taofic, chargé de la mobilisation sociale de la zone sanitaire de la commune de Tchaourou. En effet, c'est dans cette commune, située dans le département du Borgou au Nord du Bénin, précisément à l'hôpital Saint-Martin de Papané, que le premier cas de fièvre de Lassa a été pris en charge et a fait deux morts parmi le personnel de santé : un infirmier et une aide-soignante.

Pour amplifier la sensibilisation des populations, les radios de proximité ont également été sollicitées. Grâce à un protocole d'accord piloté par Plan International Bénin et l'UNICEF, une cinquantaine de radios de proximité ont diffusé quotidiennement des messages de prévention et organisé des émissions interactives pour amener les populations à cerner la maladie et mieux observer les règles de prévention telle que le lavage des mains.

Par ailleurs, les leaders d'opinions, les sages des localités affectées interviennent également pour sensibiliser les populations. Quant aux relais communautaires, ils suivent sous l'égide des responsables de la zone sanitaire, des ONG Sia N'Son et ANCRE, les personnes ayant été en contact avec les cas confirmés et suspects. De plus, ils animent en langues locales des séances publiques de sensibilisation sur la fièvre de Lassa suivies de démonstration de lavage des mains à l'eau et au savon ou à la cendre.

### Renforcement des capacités

Après l'identification du premier cas de fièvre de Lassa au mois de janvier dernier, le Gouvernement béninois, soutenu par l'UNICEF et l'OMS ainsi que les partenaires au développement, a immédiatement démarré une riposte contre l'épidémie. Il a déployé des équipes techniques aussi bien à l'hôpital de zone Saint-Martin de Papané qu'au Centre Hospitalier départemental du Borgou Alibori pour soutenir les équipes sur place. Des équipements de protection individuelle (EPI), gants, savon, produits désinfectants, bottes, masques, thermomètres infrarouges, des produits de décontamination etc. ont été mis à disposition du personnel de santé pour une prise en charge efficace et sécurisée des malades.

Dr Jacques Kotchoffa, urgentiste à l'Hôpital Saint-Martin de Papané, qui a soigné ses collègues infectés par le virus de Lassa, explique : « Nous payons déjà un lourd tribut. Mais

### Transmission et symptômes

La transmission de la Fièvre de Lassa peut se faire par contact avec les excréments de rongeurs notamment, le rat à multiple mamelles. Le virus se transmet aussi au contact d'une personne infectée via les liquides biologiques : le sang, l'urine, la salive, le sperme, les vomissures, les selles. L'incubation de l'infection varie de six à 21 jours.

Les premiers symptômes sont : la fièvre, une fatigue générale, la nausée, des vomissements, la diarrhée, des maux de tête et de ventre et le mal de gorge. L'œdème du cou ou du visage et des saignements sont parfois observés.

Il existe un traitement efficace contre la Fièvre de Lassa : la Ribavirine. Ce médicament permet de soigner les personnes malades, à condition d'être administré rapidement après l'apparition des premiers symptômes.

### Un champion nommé François

Peut-on guérir de la fièvre de Lassa ? Oui on peut en guérir. Malheureusement, les personnes guéries de cette maladie sont parfois rejetées par leur communauté de base. C'est le cas de M. François Vito, un vrai champion, qui a vaincu la fièvre Lassa. Infirmier d'Etat, totalisant plusieurs années de pratique professionnelle, il fait partie des agents de santé ayant soigné le premier cas de fièvre de Lassa, pris en charge à l'hôpital Saint Martin de Papané. Bien qu'il soit certifié totalement guéri de la fièvre de Lassa, les voisins, les amis et même des parents ont tous fui et abandonné M. Vito. « Je pense que tout le monde me craint, y compris la majeure partie de mes collègues. Ce qui me désole, ce sont aussi mes enfants qui sont stigmatisés à l'école et partout dans le quartier », déplore-t-il avant d'inviter le gouvernement et ses partenaires à « bien sensibiliser les populations pour éviter la discrimination et la stigmatisation des personnes guéries de la fièvre de Lassa ».

si nous travaillons avec des équipements de protection, c'est la seule sécurité que nous avons. Il y a seulement à se protéger pour sauver des vies et récupérer ce qui est en train d'être perdu. La guérison de la fièvre hémorragique à virus Lassa est possible. Il y a de l'espoir ».

Au Centre Hospitalier Départemental Universitaire (CHDU) du Borgou Alibori, l'UNICEF a financé la construction d'un centre de traitement et d'isolement. Ce centre servira à prendre en charge des malades de fièvres hémorragiques, mais aussi à former des agents de santé sur ces types de maladie.

A l'instar de l'UNICEF et de l'OMS, l'UNFPA est également allé au secours du CHDU du Borgou Alibori, en mettant à sa disposition : des gants d'examen et de révisions utérines, des flacons de liquide hydro alcoolique, des pains de savon y compris des cartons de préservatifs masculins pour la protection des personnes guéries de la fièvre de Lassa.



Dr Jacques Kotchoffa, urgentiste à l'hôpital Saint Martin de Papané, portant un équipement de protection individuel (Epi)

# Épidémie de fièvre Lassa maîtrisée au Bénin grâce à une stratégie holistique



le Gouvernement à organiser la riposte multidimensionnelle.

## Contribution de l'OMS à l'organisation de la riposte

En tant qu'agence des Nations Unies chef de file dans le domaine de la santé, l'OMS, à différents niveaux, pays, sous-bureau de Ouagadougou, bureau régional pour l'Afrique, siège à Genève) a apporté un appui sur plusieurs aspects de l'organisation de la riposte, à savoir, technique, humain, financier, matériel, logistique et administratif. Dès le premier cas identifié, suivi de l'alerte du 27 janvier

La deuxième épidémie de fièvre hémorragique à virus Lassa (FHVL) que vit le Bénin depuis le début de l'année 2016 concerne 29 communes sur les 77 que compte le pays, soit 38%. L'épicentre de l'épidémie se trouve dans le Borgou-Alibori, avec les communes de Tchaourou et de Parakou qui sont les plus touchées. L'Hôpital Saint Martin de la zone sanitaire de Papané a reçu et pris en charge les premiers cas venus des localités voisines du Nigéria. Parmi les 54 cas enregistrés figurent cinq agents dont deux décédés à l'hôpital Saint Martin.

## Contributions des Partenaires à la riposte

Le Gouvernement du Bénin, à travers les Ministères de la Santé, de l'Intérieur, de la Communication, de l'Elevage ainsi que les partenaires au développement du pays se sont impliqués à divers niveaux dans la préparation de la riposte. Organisée autour de douze éléments dont la surveillance épidémiologique et la prise en charge rapide de différents cas grâce à une équipe multidisciplinaire encadrée, la riposte a été appuyée par les agences du Système des Nations Unies (SNU), entre autres, l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, ainsi que les coopérations bilatérales et multilatérales, les ONG nationales et internationales, entre autres, ANCRE, Caritas Bénin, CDC Atlanta, Corps de la Paix, Croix Rouge, Médecins du Monde, OXFAM Québec, Plan International Bénin, USAID, les Ambassades (France, Allemagne, Japon, Belgique, Pays-Bas, Chine, USA, etc.). Les préfetures et les mairies, le personnel des hôpitaux, les élus locaux et autres leaders d'opinion se sont également mobilisés pour accompagner

2016 du Ministre de la Santé, une équipe de l'OMS est descendue à Papané et a confirmé la sévérité de l'épidémie. L'OMS a alors initié et contribué en accord avec le Gouvernement à la mise en place d'un Comité de Commandement Opérationnel et de Suivi de la Crise (CCOS) Lassa à Papané, à Parakou pour la Coordination départementale (Borgou/Alibori) et au niveau national.

Le CCOS Lassa s'est réuni quotidiennement durant toute la crise à l'OMS Bénin, puis, sur une base hebdomadaire, selon l'évolution de la crise. Deux experts épidémiologistes de l'OMS ont été affectés dans le Borgou/Alibori. Pour un meilleur acheminement des informations sur la surveillance des cas et leur prise en charge, l'OMS a doté d'une soixantaine de clés Internet 4G les responsables nationaux et départementaux de la coordination et de la surveillance épidémiologique. Un appui technique et financier a été apporté au Ministère de la Santé pour organiser des points de presse hebdomadaires.

L'OMS a pris en charge financièrement pendant dix-sept jours des équipes techniques de l'hôpital de Papané et de la direction départementale de la santé du Borgou/Alibori, le transport des échantillons de leurs lieux de départ jusqu'à Lagos et Irua et les autres Laboratoires (Nogushi au Ghana, Lyon en France, Hambourg en Allemagne), et assuré la mise à disposition d'un véhicule pour faciliter l'acheminement des échantillons au Nigéria.

L'OMS a en outre organisé et appuyé les réunions des six Préfets de tous les Départements du Bénin et des maires des communes affectées, la prise en charge du briefing kit 'pep talk' relatif à la vigilance tous azimut et à l'utilisation

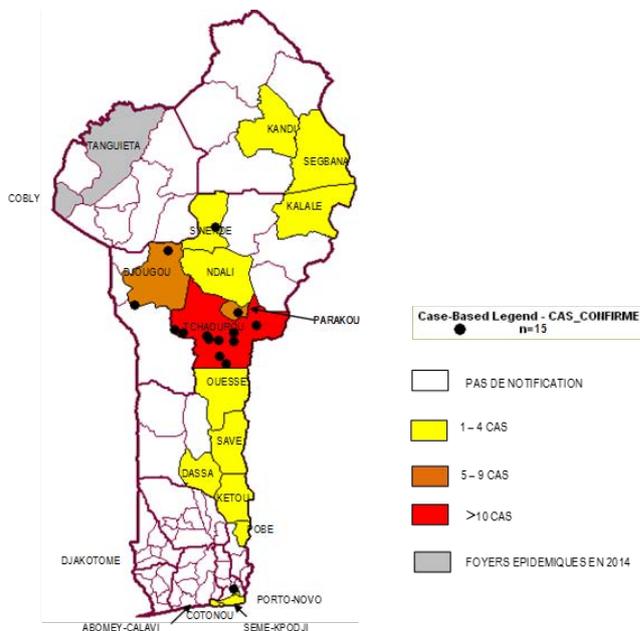
correcte des Equipements de Protection Individuelle (EPI) des équipes techniques des six Départements regroupés dans quatre pools (Ouidah, Djougou, Abomey et Parakou) sans oublier le briefing de l'équipe départementale de l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC).

Le Ministère de la Santé et l'OMS Bénin ont effectué des visites techniques au Laboratoire de virologie de Lagos et d'Irrua au Nigéria, ce qui a permis des échanges entre les deux pays sur le rapport de situation. Dans ce cadre, une mission conduite par le bureau régional de l'OMS a évalué les capacités techniques des laboratoires du Bénin, d'Irrua et de Lagos et a appuyé l'accélération de la mise en marche du laboratoire du type P3 de Cotonou avec la coopération allemande.

### Un appui multiforme et efficace

Sur le plan matériel, l'OMS Bénin a doté en Equipements de Protection Individuelle (EPI) les structures sanitaires de Borgou-Alibori et de l'Atacora/Donga où l'épidémie a sévi en novembre 2014. Une mission d'évaluation des stocks et des capacités d'intervention des sites d'isolement conduite par l'OMS Genève s'est rendue à Abomey, à Papané, au CHUD Borgou/Alibori (Parakou), à l'Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta, dans les Centres de Santé de Djougou, de Natitingou et a organisé le briefing de deux logisticiens nationaux.

Dans le domaine de la communication et des médias,



Carte avec cas dans les Communes touchées (Source : Ministère de la Santé, avril 2016)

l'OMS a initié un appui technique à la documentation de la deuxième épidémie en dépêchant sur le terrain dans le Borgou et l'Alibori, une équipe de spécialistes et d'experts pour faire des reportages sur le témoignage des personnes ayant survécu à la fièvre hémorragique à virus Lassa.

## APPUI À LA PRÉVENTION DE LA FIÈVRE LASSA DANS LES DÉPARTEMENTS DU BORGOU/ALIBORI

# L'UNFPA vole au secours du personnel de santé des maternités et de la communauté

Depuis quelques mois, la fièvre hémorragique à virus Lassa a été découverte dans le département du Borgou, précisément dans le village de Papané (commune de Tchaourou). Il s'en est suivi des décès dans le rang des patients et des agents de santé. Suite à un cri de cœur lancé par la Direction Départementale de la Santé (DDS) Borgou Alibori à travers le comité départemental de lutte contre la maladie, à l'endroit de la communauté internationale, l'UNFPA a répondu par le don d'un important lot de consommables médicaux à l'endroit de plusieurs maternités du Borgou et de l'Alibori. Ce lot de consommables médicaux au profit de 4 maternités va servir à la prévention de l'épidémie au sein du personnel de santé et de freiner sa propagation au sein de la communauté.

C'est le coordonnateur du bureau décentralisé de l'UNFPA à Parakou, Dr Ali Marouf, qui a procédé à la remise des lots au nom du Représentant de l'UNFPA, Koudaogo Ouedraogo. Ce don, composé de trois cartons de savons antiseptiques, de 180 pains, 22.000 Gants de révision

utérine, 2000 Gants d'examen non stérile, 162 gels hydro-alcooliques et de 400 paquets de 144 condoms chacun, sera mis à la disposition des maternités de Papané, CHD Parakou, de l'hôpital Sounon SERO de Nikki, et de l'hôpital évangélique de Bembéréké. Le Dr Ali Marouf a invité les bénéficiaires à en faire bon usage afin de parvenir à l'éradication dudit fléau.

La cérémonie officielle de remise du don a eu lieu à la salle de conférence de la préfecture du Borgou Alibori en présence du préfet Salamatu Kora Ponou, du coordonnateur bureau régional de l'UNFPA à Parakou Dr Ali Marouf, du représentant du Directeur Départemental de la Santé Borgou Alibori Dr Achille Batonon et des membres du comité départemental de lutte contre la fièvre à virus Lassa.

Ces différentes autorités ont apprécié le don à sa juste valeur. Selon elles, ce lot de consommable médicaux vient protéger les agents de santé contre tout risque de transmission entre eux et les patients, en leur assurant une prise en charge de qualité.

## PNUD : Appui à l'élection présidentielle de 2016 pour une alternance pacifique et démocratique au Bénin



*Décompte des voix à un bureau de vote au second tour de l'élection présidentielle*

Les Béninois viennent d'élire Monsieur Patrice Talon, Président de la République pour les cinq prochaines années. Cette élection présidentielle dont le 1er tour a eu lieu le 6 mars et le second tour le 20 mars 2016 marque un tournant décisif pour la démocratie béninoise.

Comme par le passé, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a apporté son appui technique et financier à cette élection présidentielle. Une équipe d'experts a assisté la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), principal organe de gestion des élections, pour mettre en œuvre la planification, le suivi & évaluation, la formation et la logistique. Le PNUD a fourni également un appui pour l'acquisition de matériels sensibles, notamment de l'encre indélébile (28 000 flacons) et les scellés sécurisés pour les urnes (390 000), destiné à couvrir le premier et un éventuel second tour du scrutin, le tout pour un montant global de 386 811 730 Fcfa (environ 700 000 dollars US).

Le PNUD a apporté aussi un soutien financier à la Plateforme Electorale des organisations de la société civile, pour la mise en place de la case de veille électorale,

un dispositif d'observation citoyen, qui a contribué à la tenue d'une élection libre, transparente et pacifique. Cet appui à la société civile a permis de renforcer leur rôle dans la sensibilisation des électeurs, l'observation et la médiation. Les données observées sur le terrain ont pu être analysées et des réponses rapides ont pu être apportées.

A cet effet, 600 observateurs électoraux des organisations de la société civile (OSC) ont été formés et déployés indépendamment pour observer le scrutin grâce à l'appui du PNUD. Quelques 2 450 observateurs ont été pris en charge par d'autres partenaires, notamment l'Union européenne, l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), l'Agence suisse pour le développement et la coopération, et l'Ambassade des Etats-Unis.

En 2015, le PNUD avait déjà joué un rôle important dans l'organisation des législatives, qui ont permis d'élire les 83 députés - dont 7 femmes - siégeant depuis mai 2015 à l'Assemblée Nationale, et des élections municipales, communales et locales du 28 juin 2015. Cet appui du PNUD au processus électoral de 2015 est évalué à plus de 100 millions Fcfa, soit environ 200 000 dollars US.

## Les résultats définitifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation disponibles : le Bénin connaît une croissance soutenue

Monsieur Lionel Zinsou, Premier Ministre en charge du Développement a procédé le mardi 5 avril 2016 au lancement de la dissémination des résultats du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) du Bénin en présence du Ministre en charge de la Décentralisation, du Représentant de l'UNFPA, des partenaires techniques et financiers, des cadres de l'administration, des élus locaux, des chercheurs. La séance a permis à la centaine de participants de prendre connaissance des principaux résultats de cette grande opération de collecte de données sociodémographiques. Les résultats révèlent que la population du Bénin est passée de 6 769 914 habitants en 2002 à 10 008 749 en 2013, signifiant un taux d'accroissement annuel de 3,5%. Les femmes, comptant 5 120 929, constituent 51,2% de la population totale.

A la suite du message de bienvenue de Monsieur Alexandre Biaou, Directeur Général de l'INSAE, le Représentant de l'UNFPA, Dr Koudaogo Ouedraogo, au nom des partenaires techniques et financiers, a salué le lancement de la dissémination des résultats du RGPH4. Pour lui, « La connaissance de l'effectif, de la structure, de la dynamique et des perspectives d'évolution de la population demeure un préalable pour les planificateurs, les producteurs de biens et de services, les décideurs politiques, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales. Pour satisfaire ces besoins d'informations, le recensement général de la population et de l'habitation constitue la principale source de données. »

Dr Ouedraogo a félicité le Gouvernement pour son engagement à réaliser cette importante opération pour disposer des données sociodémographiques fiables pour la planification du développement. Il a ensuite remercié les différents acteurs qui se sont impliqués pour la réussite du recensement.

Dans son allocution, le Premier Ministre a rappelé que tout commence par la démographie et la croissance démographique, se fait par la fécondité et l'espérance de vie. La croissance démographique est aujourd'hui le moteur du développement et du progrès et constitue un élément du débat politique.

Des leçons ont été tirées du RGPH4. Entre autres, concernant l'urbanisation dont la dynamique reste très forte, en une génération, le Bénin aura connu des

communes dont la population a dépassé le seuil du million d'habitants. Cette situation induit le déploiement important de services publics pour satisfaire les besoins des populations. La dynamique démographique induit également des inégalités à l'intérieur du pays avec la création de mégapole le long de la côte ayant Cotonou pour épicerie et étant en contraste avec le reste du territoire.

La dynamique démographique actuelle constitue une opportunité mais engendre également des coûts importants en termes de demande sociale. Ces dernières années, des efforts ont été menés pour réduire la pauvreté d'où la régression de la pauvreté humaine et la pauvreté non monétaire. Cependant, la pauvreté monétaire a stagné entre 2002 et 2013, indiquant ainsi que la croissance économique n'est pas toujours un moteur de réduction de la pauvreté. Il faut des politiques appropriées fondées sur la solidarité pour réduire les inégalités.

### Quelques enseignements du RGPH4

1/ Dr Ouedraogo a relevé que la mobilisation de ressources a été un élément critique. Ainsi, il a suggéré de prendre les dispositions idoines pour la création d'un fonds de soutien pour le renforcement de l'activité statistique, notamment la collecte et le traitement de données d'enquêtes et de recensements.

2/ La disponibilité des résultats de ce recensement intervient à un moment essentiel dans le processus de planification du développement du pays. Au lendemain de l'adoption des Objectifs de développement durable, le besoin de données reste un élément déterminant pour apprécier les diagnostics et définir les cibles. Dr Ouedraogo a donc saisi cette opportunité pour inviter les acteurs sectoriels, les chercheurs, les élus locaux et les opérateurs économiques à tirer le meilleur profit de cette mine d'informations.

3/ Du point de vue de la répartition de la population, Cotonou voit sa population se maintenir en dessous de 700 000 habitants (679 012 en 2013 contre 665 100 habitants en 2002). Par contre les villes environnantes : Abomey-Calavi, Sèmè Kpodji connaissent une croissance galopante. Les départements de l'Atlantique et du Borgou restent les plus peuplés avec respectivement 1.398.229 et 1.214.249 d'habitants, soit 14% et 12,1% de la population totale.

## FAO : Renforcer les capacités de résilience des ménages victimes d'inondation à Karimama et à Malanville



*Des sacs d'engrais offerts aux ménages et groupements féminins de malanville pour la relance de leurs activités agricoles suite aux inondations*

« Avant cet appui de la FAO, nous souffrons pour décortiquer le riz, il n'y avait pas de décortiqueuse spécifique au riz et nous utilisions nos méthodes traditionnelles. Avec cette décortiqueuse offerte au groupement, chaque membre arrive à décortiquer la quantité voulue pour nourrir son ménage et mieux, le groupement offre ses services de décortiquage au reste de la communauté ce qui représente pour le groupe une conséquente source de revenus. »

Ces propos de reconnaissance sont de Alimatou Yaya (Commune de Karimama), membre du groupement des femmes de Karimama ayant reçu une décortiqueuse de riz offerte par la FAO.

Pour comprendre la joie de Alimatou Yaya, il faut retourner en 2013, année au cours de laquelle les communes de Karimama et de Malanville ont connu la montée des eaux du fleuve Niger, due à une pluviométrie inhabituelle qui a eu pour conséquences, des inondations ayant engendré d'énormes dégâts aussi bien matériels que vivriers. Plus de 9 190 ménages ont été touchés dans les deux communes, dont 5 341 à Malanville. Sur le plan agricole, 21 521 ha de cultures ont été dévastés entraînant d'importantes pertes de production vivrières. A cela, il faut ajouter la perte de plusieurs centaines d'animaux ainsi que les dégâts occasionnés dans le secteur de la pêche. Le montant des pertes est estimé à 5 224 832 500 FCFA pour la commune de Karimama et 5 582 000 500 FCFA pour la commune de Malanville.

Face à cette catastrophe naturelle à effet immédiat sur la vie et la survie des populations sinistrées, pour rester fidèle à ses engagements et observer une cohérence avec sa mission, la FAO, pour le biennium 2014-2015 a lancé deux projets d'un coût global de 800 000 USD pour relancer, à court terme, des activités agricoles de 10 000 ménages dans ces deux communes et renforcer leurs capacités de résilience face aux chocs hydro-climatiques. Les acteurs majeurs du système tels que, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,

à travers le Centre Agricole Régional pour le Développement Rural Borgou-Alibori (CARDER Borgou-Alibori), les Secteurs Communaux pour le Développement Agricole de Karimama et Malanville et les Plateformes communales, ont été fortement associés au dispositif de mise en œuvre du projet pour plus d'efficacité et d'efficience dans l'exécution des activités prévues et de l'atteinte des résultats à terme.

Il s'agissait spécifiquement et concrètement de la distribution des intrants constitués de semences (oignon, tomate, piment, riz et maïs et d'engrais NPK et Urée), de la mise en place au sein des de 34 groupements de femmes, des lots d'équipements composés de batteuses, décortiqueuses de riz, décortiqueuses d'arachide, motos pompe et des petits équipements, pour renouveler les facteurs de production.

Une autre action commune à ces deux projets est la formation apportée à 200 ménages sur les techniques de productions, post-récolte et de résilience aux chocs hydro-climatiques. Ces formations ont également impactés 20 agents d'un nombre de services techniques locaux.

Idrissou Soumaïla, est un chef d'un ménage à Tomboutou, commune de Malanville. Les semences de riz reçues lui ont permis de reprendre sa production après le retrait de l'eau sur sa parcelle. C'est tout heureux qu'il confie : « J'ai eu des semences certifiées et de l'engrais en quantité suffisante, ensuite j'ai participé à la formation sur l'itinéraire technique de production de riz. Ces appuis m'ont permis d'avoir un stock de sécurité pour ma famille et de revendre le surplus au marché. Je ne pouvais pas y arriver si je n'avais pas reçu cette assistance de la FAO. J'avais perdu mes moyens et grâce à cette assistance je me suis relevé en si peu de temps. »

L'intervention de la FAO a contribué à accroître de façon satisfaisante le rendement de 18% pour le riz, 26% pour le maïs et de 14% pour l'oignon. Au total, les volumes de production et les revenus se sont améliorés du fait que les semences distribuées étaient certifiées. Les équipements distribués aux 34 groupements de femmes ont permis d'améliorer les conditions de production des cultures maraîchères, le décortiquage du riz et d'arachide. Ces groupements ont créé autour de celles-ci une activité génératrice de revenus à travers les services offerts à leur communauté.

La première autorité de la ville, le maire de Malanville apprécie les résultats, combien probants, de l'action commune de ces deux projets : « Cet appui de la FAO a donné une bouffée d'oxygène à nos populations. Les semences de riz, maïs et les engrais distribués ont permis à ces populations sinistrées de reprendre rapidement avec leurs activités et de produire plus de riz, plus de maïs qu'auparavant, ce qui nous a mis à l'abri de la famine. »

La réussite des opérations de distribution des dons aux 10 000 ménages sinistrés a été aussi facilitée par l'action conjointe de la plateforme et d'autres partenaires notamment les secteurs communaux pour le développement agricole (SCDA).

Et c'est l'ensemble des femmes de la région qui s'en réjouissent.

## UNESCO : L'énergie renouvelable pour améliorer la qualité de l'éducation

Le lundi 25 janvier 2016 s'est déroulé au palais des congrès de Cotonou le forum sur le développement des énergies renouvelables. A l'ouverture, la Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, Madame Eléonore Yayi Ladékan a été entourée du principal responsable du projet d'« Electrification Solaire des Ecoles Rurales au Bénin », Monsieur Osman Benchikh, chef de la Section Innovations et renforcement de capacités en science et en ingénierie, Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO, ainsi que du représentant du Directeur du Bureau régional de l'UNESCO basé à Abuja, Monsieur Benoît Sossou. L'Ambassade du Japon auprès du Bénin a également été représentée.



Les participants au forum sur le développement des énergies renouvelable

Lors de ses interventions, l'UNESCO a souligné l'importance que l'organisation accorde au secteur des énergies renouvelables et sa volonté d'accompagner l'initiative de l'Assemblée Générale des Nations Unies ayant déclaré 2014-2024 « Décennie internationale de l'énergie durable pour tous ».

Monsieur Osman Benchikh a indiqué que le projet couvre cinq pays dont quatre de la sous-région Ouest-Africaine, à savoir, Bénin, Niger, Togo, Mauritanie et Madagascar. Il a souligné que le forum, une des composantes du projet, a pour objectif d'informer et de susciter l'intérêt des différents acteurs du secteur privé et public sur le développement des énergies renouvelables et la réalisation du projet.

Le Ministre Eléonore Yayi Ladékan a saisi l'occasion pour adresser ses remerciements à Monsieur Osman Benchikh qui a fourni beaucoup d'efforts pour la concrétisation du projet d'« Electrification Solaire des Ecoles Rurales au Bénin », un projet qui, selon elle, contribuera à l'amélioration de la qualité de l'éducation au sein des écoles bénéficiaires. Elle a exhorté les trois cent participants au forum à partager leurs expertises et contribuer pleinement aux débats.

Le forum a permis de recueillir des recommandations importantes. Les participants ont soulevé la nécessité d'élaborer une politique de développement des énergies renouvelables claire et efficace et d'instaurer un cadre

réglementaire et législatif incitatif des investissements dans le domaine. Cela permettrait d'encourager la mise en place des projets d'énergies renouvelables pilotés par les secteurs privés et publics, d'attirer les sources de financement existantes aux niveaux national, régional et international. Ils ont noté la nécessité de renforcer les capacités techniques nationales en énergies renouvelables, à travers notamment le développement d'une main d'œuvre permettant d'assurer la qualité des projets dans le domaine. Des usines locales de production de matériels d'énergies renouvelables pourront être mises en place pour favoriser l'indépendance technique. Toujours au niveau local, les projets de développement des communes devraient prendre en compte des énergies renouvelables et les populations sensibilisées sur l'utilisation des nouvelles sources d'énergies. L'énergie renouvelable pourrait également servir dans d'autres secteurs tels que la santé par exemple.

L'installation des systèmes solaires pour l'électrification des écoles constitue un avantage pour l'amélioration des résultats scolaires. Cela participe à la facilitation de la communication entre les écoles et leurs directions départementales. Cependant, il faudrait assurer un suivi de l'exploitation jusqu'à la maîtrise totale de la manipulation des équipements par les bénéficiaires.

# ONUSIDA : Les maires s'engagent dans la lutte contre le VIH/sida

L'ONUSIDA, dans son rapport sur les villes de 2014, constate que ces dernières sont caractérisées par une poussée démographique rapide dans un contexte de mondialisation et de globalisation, et par la même occasion, ont un taux de prévalence plus élevés du VIH et du SIDA. Pour accélérer la riposte et mettre fin à la pandémie d'ici à 2030, des responsables de toutes les régions du monde ont souscrit à l'initiative « Les villes s'engagent » à travers la signature de la « Déclaration de Paris » le 1er décembre 2014. En attendant cette échéance, ces responsables se sont engagés à prendre des mesures hardies afin de réaliser les objectifs « 90-90-90 » d'ici 2020.

Le Bénin, à travers la ville de Cotonou, ayant souscrit également à cet engagement, a décidé d'engager une dizaine de villes dans cette initiative avec l'appui financier et technique de l'ONUSIDA et du PNUD.

Ainsi, le lundi 14 décembre 2015, les maires d'une dizaine de villes pilotes du Bénin (Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Abomey-Calavi, Dogbo, Djougou, Parakou, Natitingou, Malanville et Comè) ont signé la Déclaration de Paris. Ainsi, au grand contentement du maire de Cotonou, Léhady Vinagnon Soglo, d'autres maires ont se sont engagés à mettre fin à l'épidémie dans leurs villes respectives. A l'occasion, le maire de Cotonou a remercié l'ONUSIDA pour son soutien déterminant pour contrer la pandémie dans les centres urbains du Bénin.

La Directrice Pays de l'ONUSIDA, Madame Margarète Molnar, a souligné l'importance de cette initiative encourageant l'implication des autorités locales. Elle a établi le rapport entre l'agenda 2030, en particulier l'Objectif de Développement Durable (ODD) 3 axé sur la lutte contre l'épidémie du SIDA, la tuberculose, le paludisme et d'autres maladies transmissibles et la nécessité de transformer radicalement la façon dont nous construisons et gérons nos espaces urbains. Donner suite à la Déclaration de Paris signifie opérer au sein des villes béninoises une mutation permettant aux milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent avec le VIH de mener une vie pleine à travers l'intensification de l'accès à la prévention et aux traitements du VIH et à la réalisation de la vision « zéro discrimination ». Concernant les objectifs 90-90-90, elle a relevé que le Bénin est loin d'atteindre 90% en matière de dépistage, paramètre clé pour mettre fin à l'épidémie du VIH.

Le Directeur de Cabinet du Ministère de la Décentralisation, Monsieur Moukaram Oeni, intervenant au nom de Madame le Ministre, a souligné l'intérêt de la signature de la Déclaration pour son ministère. Il s'est réjoui de cette initiative qui débouchera sur des plans d'actions visant à



*Vue d'ensemble des maires ayant signé la Déclaration de Paris aux côtés de la Coordinatrice des Nations Unies et de la Directrice Pays ONUSIDA*

mettre fin à l'épidémie du SIDA et favorisant la mise en synergie des maires.

Madame le secrétaire permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA (SP/CNLS), Dr Sonia Boni, se réjouit de l'initiative car elle remet les communes en selles après un moment de léthargie. L'engagement des élus locaux aux côtés du monde médical, associatif et des partenaires est très important et leur leadership attendu dans la mise en place du cadre multisectoriel de lutte contre la pandémie. Ces autorités locales constituent l'organe gouvernemental le plus proche des communautés et peuvent contribuer fortement à la lutte contre le VIH et le SIDA. Ainsi, le secrétaire permanent du CNLS a invité les partenaires à appuyer les autorités locales dans la nouvelle approche de riposte contre la pandémie et leur a confirmé son soutien.

Le Ministre de la Santé, Dr Pascal Dossou-Togbe, dans son allocution, s'est dit honoré de partager ce moment décisif où dix maires prennent un engagement fort de partager et suivre de près les maux qui affectent leurs populations, présider les prises de décisions et répartir des tâches pour réduire les peines et les souffrances de leurs administrés. A lui de noter - Qui mieux que l'autorité locale peut faire le travail de mobilisation sociale autour des questions aussi importantes que la santé. Il a félicité les maires et les a exhortés à faire le plaidoyer auprès de leurs pairs afin qu'à terme, toutes les 77 Communes du pays soient impliquées dans la mise en application de l'initiative.

Après un partage sur les données des dix villes et une présentation sommaire des plans d'actions dans quatre villes pilotes, les maires ont procédé à la signature officielle de la Déclaration de Paris en vue d'accélérer la riposte d'ici à 2020 dans leurs villes, pour mettre fin à l'épidémie de SIDA au Bénin d'ici à 2030.

## Déclaration du Directeur exécutif de l'UNFPA, Dr. Babatunde Osotimehin, à l'occasion de la Journée internationale de la femme



08 Mars 2016: Journée Internationale de la Femme

### INTENSIFIER LE MOUVEMENT VERS L'ÉGALITÉ DES SEXES

L'égalité des sexes et la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux continuent d'échapper à des millions de femmes et de filles partout dans le monde.

Par exemple, près de 14 millions d'enfants sont contraints chaque année à un mariage forcé; cela veut dire que 37 000 filles se voient refuser chaque jour l'exercice de leurs droits fondamentaux! Chaque jour, 7,3 millions de bébés, dans les pays en développement, naissent de mères âgées de 17 ans ou moins. Une femme sur trois est exposée à la violence sexiste, et 200 millions de femmes et de filles aujourd'hui en vie ont subi les mutilations génitales féminines.

Aujourd'hui, en la Journée internationale de la femme, j'appelle tous les pays à prendre des mesures pour protéger les droits des femmes et des filles et pour remédier à l'inégalité entre les sexes qui persiste de si longue date.

L'égalité des sexes et l'égalité de protection des droits

fondamentaux, y compris le droit à la santé sexuelle et reproductive, sont importantes en elles-mêmes. Mais elles sont aussi un moyen d'atteindre les objectifs sociaux et économiques convenus au niveau international, notamment les nouveaux Objectifs de développement durable de l'ONU, adoptés par la communauté internationale en septembre 2015. Ces objectifs mettent au premier plan la concrétisation de l'égalité des sexes, une bonne santé et une éducation de qualité pour tous, ainsi que l'élimination de la pauvreté.

Depuis plus de quatre décennies, l'UNFPA a aidé à améliorer la santé des femmes et faire progresser leurs droits. Le Fonds continuera de promouvoir le programme relatif à la santé et aux droits d'ici 2030, année où les Objectifs de développement durable doivent être atteints, et au-delà, jusqu'à ce que toutes les femmes et toutes les filles, partout, soient sur un pied d'égalité avec les hommes et aient le pouvoir et les moyens d'exercer leurs droits fondamentaux.

## PAM : une approche multisectorielle de l'Alimentation scolaire



Photo : PAM Bénin

Un écolier mange un repas enrichi grâce aux légumes cultivés dans le jardin scolaire

Dans le cadre de l'exécution de son nouveau Programme Pays couvrant la période 2015-2018, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) à travers la composante sur l'alimentation scolaire à l'échelle nationale, a opté pour une approche multisectorielle associant l'éducation, la production agricole locale, la nutrition, l'hygiène et l'assainissement.

Dans le cadre de cette approche, le PAM a développé dans 50 écoles pilotes, des activités de jardins scolaires pédagogiques en vue de diversifier le régime alimentaire des écoliers avec l'appui du Ministère en charge de l'Agriculture. Les communautés, à travers les parents d'élèves, contribuent également à la mise en place des potagers et champs scolaires.

Le jardin scolaire constitue un apprentissage pratique dans le domaine du jardinage. Il permet d'assurer une qualité nutritive des repas servis aux écoliers. Etant donné l'implication des parents, le PAM espère une reproduction de la méthode de jardin scolaire à domicile et entend ainsi cibler non seulement les élèves mais aussi toutes leurs communautés.

Le PAM accompagne et soutient la mise en place des jardins scolaires dans les 50 écoles pilotes en les

dotant d'équipements de jardin (constitués de houe, de coupe-coupe, de bêche, d'arrosoirs et de seau) et des semences (constituées de gombo, de carotte, de la laitue, des choux, de l'oignon, de l'amarante, de la grande morelle et du piment).

Ces écoles ont reçu l'appui technique du Technicien Supérieur en Production Végétale (TSPV) du Ministère en charge de l'Agriculture à travers les CARDER (Centre Agricole Régionaux pour le Développement Rural) et les Secteurs Communaux de Développement Agricole (SCDA), avec qui un partenariat a été établi. Le soutien de la communauté s'est démarqué par certaines actions dont la construction de rétention d'eau pour l'arrosage, la délimitation du périmètre des jardins et l'entretien de ces jardins pendant les congés.

A ce jour, sur les 50 écoles pilotes, 39 jardins ont été installés. Les produits cultivés sont constitués de légumes feuilles dont l'amarante, le vernonia, la grande morelle, le moringa, la célosie, et de légumes fruits dont le gombo avec un effort remarquable observé dans certaines écoles, pour la culture du moringa.

Le régime alimentaire des écoliers s'est désormais enrichi à partir des légumes produits dans les jardins et par les écoliers.



Photo : PAM Bénin

Jardin scolaire : carotte



Photo : PAM Bénin

Jardin scolaire : laitue, célosie

## Faciliter l'accès des populations aux finances digitales pour booster l'économie au Bénin

La réponse du programme Mobile Money for the Poor (MM4P) de l'UNCDF



*Présentation d'une communication au cours de l'atelier de réflexion sur les Systèmes Financiers Décentralisés face à la finance numérique au Bénin*

**A**u Bénin, alors que le taux de pénétration des téléphones mobiles a atteint 92% en 2014, seul 20% de la population a accès à des services bancaires et de microfinance.

Faire adopter des services de finance digitale aux populations non-bancarisées représente ainsi un véritable enjeu pour stimuler le développement économique du pays.

L'utilisation innovante des téléphones portables et d'autres technologies de services bancaires sans agence constituent le moyen le plus prometteur pour accroître l'inclusion financière.

Mobile Money for the Poor (MM4P), un programme international lancé en octobre 2015 au Bénin par l'UNCDF en partenariat avec The MasterCard Foundation apporte une réponse concrète au faible accès des populations aux services financiers. Le Programme MM4P vise à contribuer à l'accroissement de l'utilisation des services financiers digitaux pour atteindre 12% de la population adulte d'ici 2019 et pour une meilleure inclusion financière des populations à faible revenu, des femmes et des ménages ruraux.

Malgré la croissance des réseaux de distribution des services financiers mobiles au Bénin, l'offre de services financiers via le mobile reste très limitée, et encore largement dominée par les services dits de première génération (versements, de retraits et opérations de transfert d'argent). Le taux d'utilisation active de ces services par les populations demeure faible.

Il est heureux de noter que de nombreuses perspectives s'offrent au Bénin en finance digitale d'une part dans le développement des systèmes de paiements digitaux pour les factures, les biens et les salaires et d'autre part dans les partenariats entre les fournisseurs de services pour offrir des produits innovants de micro crédit et micro épargne aux populations non desservies.

Pour soutenir cette ambition, le programme travaille avec tous les acteurs de l'écosystème des services financiers digitaux comme la BCEAO, l'Autorité Transitoire de Régulation des Postes et des Télécommunication (ATRPT), les banques, les Institutions de microfinance, les opérateurs de téléphonie, les autres fournisseurs de services financiers et autour de 6 chantiers stratégiques que sont la réglementation, les infrastructures, les fournisseurs de service, la distribution, les chaînes de valeurs et les clients.

### **A propos de Mobile Money for the Poor (MMP4)**

Le programme Mobile Money for the Poor (MM4P) de l'UNCDF est actif au Bénin, au Sénégal et en Zambie en partenariat avec la MasterCard Foundation. Le programme appuie le développement de la finance digitale pour démontrer comment le bon dosage de soutien financier, technique et réglementaire permet de mettre en place un écosystème durable de banque à distance et de services mobiles qui soit à même de servir des personnes à faible revenus dans les pays les moins avancés.

## Départ de Madame Hadizatou Rosine Sori Coulibaly, Coordonnateur Résident du SNU & Représentant Résident du PNUD



Photo : PNUD Bénin

Après 18 mois de fonctions en tant que Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin, Madame Rosine Sori-Coulibaly est désormais appelée à servir son pays, le Burkina, en qualité de Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement.

Le 12 août 2014, après sa nomination au Bénin, elle a présenté ses lettres d'accréditation au Président de la République, le Dr Boni Yayi.

Au cours des 20 dernières années, sa grande expérience a été mise au service de l'Organisation des Nations Unies (ONU), et particulièrement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qu'elle a servi à un haut niveau : Coordonnatrice Résidente, Coordonnatrice Sécurité, Coordonnatrice Humanitaire et Représentante Résidente du PNUD au Bénin (2014 – 2015), au Burundi (2011 – 2014) au Togo (2006 – 2011), Représentante Résidente Adjointe du PNUD en Mauritanie (2002 – 2006), consultante puis Economiste Principale du PNUD au Niger,

Sénégal, République Centrafricaine, Bénin et Burundi (1995 – 2002).

Au Bénin, plusieurs programmes de développement ont été mis en œuvre en 2014 et 2015 sous son leadership. Sous son mandat, le bureau du PNUD Bénin est passé en un an, de la 17ème place à la 5ème place au classement des bureaux en Afrique au Sud du Sahara. Le dynamisme insufflé au niveau de la Coordination du Système des Nations Unies en matière de travail d'équipe a permis en une année de hisser le Bénin au 5ème rang sur les 45 pays du Bureau Afrique dans le cadre de la réforme des Nations Unies, dénommée « Delivering as one ».

Madame Rosine Sori Coulibaly était Economiste au Ministère de la planification et du développement économique du Burkina Faso et membre du Conseil Social et Economique avant d'entrer aux Nations Unies. Elle était également conférencière à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et membre de l'Organisation pour l'émancipation des femmes et des droits de l'homme.

Elle est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en économie du développement de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et d'un Diplôme de 3ème cycle en macroéconomie et planification de l'Institut des Nations Unies pour le développement économique et la planification.

## Arrivée de Madame Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident a.i. du PNUD

Après son premier séjour au Bénin pour une période de dix mois (septembre 2013 à juillet 2014), Madame Odile Sorgho-Moulinier, de nationalité franco-burkinabé a été affectée à nouveau au Bénin en qualité Représentant Résident ad intérim du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle a pris fonction le 22 février 2016, suite au départ de Madame Rosine Sori Coulibaly en fin de mission.

Madame Moulinier a une riche et dense expérience au sein des Nations Unies et plus particulièrement au PNUD. Elle a travaillé pendant plus de 33 ans dans le système onusien, où elle a commencé sa carrière en 1975 à Genève au sein du Cabinet du Directeur de l'Institut International d'Etudes Sociales de l'OIT. Elle a rejoint le PNUD en 1978. Elle a été entre autres Directrice du Bureau du PNUD à Genève (1999 - 2006) et cumulera durant une période intérimaire, les fonctions de Représentant Résident du PNUD et de Directeur du Bureau des Nations Unies auprès des Institutions de l'Union Européenne à Bruxelles.

Madame Odile Sorgho-Moulinier a reçu également de nombreuses distinctions dont celle de Commandeur de

l'Ordre National du Bénin en 2014, pour avoir en si peu de temps passé au Bénin engrangé des résultats appréciables « notamment la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Coopération avec le Bénin, la contribution à la transition du Bénin des Objectifs du Millénaire pour le développement vers les Objectifs de Développement Durable, à l'organisation de la Table ronde des bailleurs de fonds à Paris et particulièrement à l'élaboration du pacte avec la diaspora », comme l'a reconnu l'ex Ministre des Affaires Etrangères, SEM Nassirou Bako Arifari.

Madame Moulinier est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire du Diplôme d'études supérieures de Droit Public, option Relations Internationales (Université Paris I Panthéon – Sorbonne).



Photo : PNUD Bénin



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Directeur de publication :**  
Dr Anne Vincent, Coordonnateur Résident a.i.

**Comité de rédaction**  
Bureau du Coordonnateur Résident : Aristide Djossou, Marie Sandra Lennon  
FAO : Elias Behanzin  
OMS : François Agossou  
ONUSIDA : Achille Adoko  
PAM : Antoine Hauzeur  
PNUD : Elsie Assogba  
UNESCO : Martine Makou  
UNFPA : Frankèle Zossoungbo  
UNICEF : Hadrien Bonnaud, Hippolyte Djiwan

**Pour plus d'information, merci de contacter :**  
Coordination SNU  
Zone Résidentielle, Lot 111  
BP. 506, Cotonou - Bénin  
Tél. +229 21 31 30 45  
E-mail : [rco.ben@one.un.org](mailto:rco.ben@one.un.org)  
Site web : <http://bj.one.un.org>

**f** <https://www.facebook.com/snubenin>

**t** <https://twitter.com/UNBenin>

